

PASSEPORT PREMIERE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT

- Copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois)
- date et lieu de naissance noms et prénoms des parents
- CNI périmée depuis moins de 5 ans ou passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans (*prévoir noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents*)
- Original CNI du parent accompagnant le mineur
- Justificatif de domicile : Facture EDF, France Télécom, Avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'eau.....
- Justificatif de nationalité française (si nécessaire)
- Si changement de situation : mariage, veuvage, changement de nom fournir documents officiels.
- Restitution de l'ancien passeport
- 1 photo d'identité (datant de moins de 6 mois)
- Timbres fiscaux :

Adulte	86 Euros
Mineur de 15 à 18 ans	42 Euros
Enfant de moins de 15 ans	17 Euros
- Pour toutes modifications (changement d'adresse et autres) il faut refaire 1 dossier gratuit jusqu'à la date de validité de l'ancien passeport

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

DEPOT DE LA DEMANDE EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS.

SIGNALER TOUTE ANNULATION DE RENDEZ-VOUS

Tél Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds : 04.77.95.07.03

↓
Pour les personnes majeures vivant chez leurs parents ou chez un tiers, fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, ainsi que l'original de sa pièce d'identité (modèle ci-joint).

[Pour les pré-demandes aller sur le site http://predemande-passeport.ants.gouv.fr](http://predemande-passeport.ants.gouv.fr)